

Budget 2017 : l'investissement se poursuit

INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE

16 avril : Pharmacie Condorcet
158, avenue Gambetta

17 avril : Pharmacie Mbiama
61, avenue du Général Leclerc

23 avril : Pharmacie de l'École Nguyen Huu
26, avenue du Général de Gaulle

30 avril : Pharmacie Pucci Patricia
20, rue du Maréchal Juin

1^{er} mai : Pharmacie Arc en Ciel
16, avenue Gambetta

7 mai : Pharmacie Servat
86, avenue du Général de Gaulle

8 mai : Pharmacie Valla-Maelfait Christine
1, avenue du Général Leclerc

14 mai : Pharmacie Youk Vanessa
99, avenue du Général Leclerc

21 mai : Pharmacie des Planètes
141, rue Marc Sangnier

COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché de Charentonneau : samedi 6 mai de 8 h à 12 h.

Marché du Centre-ville : dimanches 16 avril et 21 mai de 8 h à 12 h.

Lundis 17 avril (Lundi de Pâques), 1^{er} mai, et 8 mai

La collecte des ordures ménagères dans le secteur Nord est assurée.

Pas de collecte de déchets végétaux dans les secteurs Nord et Sud. Ne pas sortir les sacs, ceux-ci ne seront pas collectés et aucun rattrapage n'est prévu.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Rendez-vous sur <http://demarches.maisons-alfort.fr> ou prenez rendez-vous au 01 45 18 37 27. Service totalement gratuit.

Ce numéro comporte également le guide du tri sélectif. Gardez-le à portée de main, il vous sera utile pour toutes informations.

VIGNETTE CRIT'AIR : L'A86 ET L'A4 ÉGALEMENT CONCERNÉES

Obligatoire pour circuler dans Paris, depuis le 15 janvier 2017, la vignette CRIT'AIR pour rappel, est également obligatoire pour circuler sur l'A86, en cas d'épisode de pollution. En effet, sur décision du Préfet de police, dans ce cas de figure précis, tout véhicule, circulant à l'intérieur de l'A86 et sur le tronçon de l'A4 compris entre Nogent-sur-Marne et la Porte de Bercy, devra être équipé de ce certificat.

Pour rappel, le certificat CRIT'AIR est un autocollant à poser sur votre véhicule qui permet de le classer sur une échelle de 0 à 5 selon son type de motorisation et son âge. Pour tout comprendre ou demander votre vignette : www.certificat-air.gouv.fr. Le formulaire de demande est également disponible à l'accueil de la Mairie.

Sommaire

Avril 2017 n°453

À la Une p. 4



Actualité p. 9



Cadre de vie p. 15



Culture p. 19



Sports p. 22



04 > À LA UNE

- Élections : comment voter à Maisons-Alfort ?

09 > ACTUALITÉ

- Programme de la Fête du Jeu

10 > DOSSIER

- Budget 2017 : les grandes lignes

15 > CADRE DE VIE

- Fleurissement de tous les quartiers

17 > GÉNÉRATIONS

- Présentation du Service INFO-Séniors

19 > CULTURE

- Printemps des Arts : tous aux expositions

22 > SPORT

- L'ASA Gymnastique sur sa lancée !

24 > EXPRESSION

25 > CONSEIL MUNICIPAL

26 > TEMPS LIBRE

Directeur de la publication : Olivier Capitanio

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : E-media

Impression : Le Réveil de la Marne

Photos : Service Communication et RP - Lastes, Le Nai, Dinh

Tirage : 32 000 exemplaires

Dépôt légal : 3501 P



En juin 2017 auront lieu les élections législatives.

Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort Magazine* » ne comportera plus l'éditorial du Député-Maire ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'en juin 2017, date des élections législatives.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser.

La rédaction de notre magazine continuera bien évidemment d'informer les Maisonnais au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site officiel de la Ville : www.maisons-alfort.fr est également restreinte et sera restaurée au lendemain des élections législatives.

ÉLECTIONS | Comment voter à Maisons-Alfort ?

Les 23 avril et 7 mai 2017, les Français se rendront aux urnes pour élire leur Président de la République. Un acte citoyen qu'ils renouvelleront les 11 et 18 juin 2017, à l'occasion des élections législatives, afin d'élire leur député.

Voter est un droit de chaque citoyen, mais également un devoir qu'il se doit d'accomplir, dans le respect de la démocratie.

Parce que le vote est l'expression citoyenne de chacun, toute personne inscrite sur les listes électorales doit pouvoir se rendre aux urnes ou se faire représenter les jours de scrutin, si elle ne peut se déplacer.

Où et quand puis-je voter ?

La Ville de Maisons-Alfort compte 37 bureaux de vote, ouverts de 8 h à 20 h, dans lesquels tous les électeurs maisonnaïses sont répartis selon leur lieu d'habitation.

La liste des bureaux de vote est consultable sur le site www.maisons-alfort.fr

Je dispose de ma carte d'électeur

Apportez-la le jour du vote, **accompagnée d'une pièce d'identité**. Afin d'éviter des déplacements inutiles, pensez d'ailleurs à vérifier l'adresse du bureau de vote et son numéro en haut à gauche de la carte d'électeur.

Je n'ai pas reçu ma carte d'électeur

Il se peut que vous puissiez récupérer votre carte d'électeur dans votre bureau de vote le jour du scrutin. Vous pouvez venir voter même si vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur. Présentez-vous à votre bureau de vote muni(e) d'une simple pièce d'identité avec photographie : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte nationale du Combattant couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité militaire ou civile, carte d'identité de fonctionnaire, carte de circulation délivrée par les autorités militaires ou permis de chasser.

Les modalités de vote

Le passage dans l'isoloir est obligatoire pour glisser votre bulletin dans l'enveloppe fournie. Un vote est comptabilisé comme « nul » si le bulletin comporte par exemple la moindre annotation, dessin ou signe distinctif.

Il est considéré comme « blanc » si l'enveloppe est vide.

Pensez au vote par procuration

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer le jour du vote, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix, inscrite sur les listes électorales de la commune, sans forcément qu'elle soit du même bureau de vote que vous.

Calendrier des élections 2017

- ✓ Élection du Président de la République pour 5 ans :
 - Dimanche 23 avril : 1^{er} tour de l'élection présidentielle
 - Dimanche 7 mai : 2^e tour de l'élection présidentielle



- ✓ Élection des Députés à l'Assemblée Nationale pour 5 ans
8^e Circonscription du Val-de-Marne : Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort et Saint-Maurice
 - Dimanche 11 juin : 1^{er} tour des élections législatives
 - Dimanche 18 juin : 2^e tour des élections législatives



Pour effectuer cette procuration qui est gratuite, rendez-vous soit au commissariat de Maisons-Alfort, soit au Tribunal d'Instance de Charenton afin de remplir l'attestation sur place. La Mairie ne délivre pas les procurations.

La durée de la procuration est définie par le mandant : soit par tour de scrutin, soit pour les deux élections présidentielles et législatives (le maximum étant d'un an).

Et pour les personnes à mobilité réduite ?

Les personnes à mobilité réduite peuvent faire appel le jour du scrutin à des chauffeurs mis à leur disposition par la Ville de Maisons-Alfort. Pour cela, il faut néanmoins contacter à l'avance le garage municipal au 01 45 18 37 25.

VIE QUOTIDIENNE |

Du changement dans les cartes d'identité !

À la suite de la récente réforme concernant les cartes nationales d'identité (CNI), les démarches pour réaliser celles-ci évoluent.

Désormais, comme pour les passeports biométriques, les nouvelles cartes nationales d'identité devront intégrer les empreintes digitales des personnes.

Un dispositif de recueil a donc été mis en place dans plusieurs communes du Val-de-Marne dont Maisons-Alfort fait partie.



D'autres villes limitrophes possèdent ce dispositif au sein desquelles les Maisonnais peuvent également effectuer leurs demandes de cartes : Alfortville, Charenton-le-Pont, Créteil, Joinville-le-Pont... (liste complète sur www.maisons-alfort.fr)

Après le dépôt de votre dossier en Mairie, vos demandes seront désormais instruites par le Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) et récupérables, comme auparavant, à la Mairie.

| CÉRÉMONIE | Première carte électorale

Mercredi 22 mars 2017, au Moulin Brûlé, a eu lieu la cérémonie de remise de la carte électorale et du Livret du Citoyen à 200 jeunes maisonnaiss, qui intègrent, cette année, pour la première fois, les listes électorales de la Ville de Maisons-Alfort.

Une cérémonie, durant laquelle ils ont reçu également, outre leur carte électorale, le Livret du Citoyen, leur rappelant leurs droits et devoirs, en tant que Citoyen Français.

Différents cadeaux leur ont également été remis par la Ville telles que la reproduction du texte manuscrit de la Marseillaise de Rouget de l'Isle et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que le drapeau bleu, blanc, rouge, symbole de notre République.

Pour conclure cette cérémonie, tous les participants ont chanté *La Marseillaise*.



| ÉDUCATION | Graines de citoyens

Félicitations à l'école élémentaire Parmentier de notre Ville, qui a reçu le 2 mars dernier, au cours d'une cérémonie à la Préfecture du Val-de-Marne, un Prix Collectif de l'Éducation Citoyenne, en présence notamment de leur enseignant M. Fustec, de M^{me} Gallineau, Conseillère pédagogique de l'Inspection de l'Éducation Nationale et de M. Barnoyer, Maire-Adjoint.

Cette distinction récompense l'ensemble des actions citoyennes suivies par les élèves et proposées par leur enseignant (participation au Parlement des enfants, visite de l'Assemblée Nationale, travaux sur la presse et les grandes citations...)

| VIE QUOTIDIENNE | Maintenu, le Guichet Grandes Lignes a rouvert

Conformément aux engagements pris par la SNCF vis-à-vis de la Municipalité de Maisons-Alfort à l'automne dernier, le Guichet Grandes Lignes, au sein de la Gare RER du Centre-Ville, a bien rouvert, pour le plus grand confort de tous. Ce guichet, désormais situé dans le nouveau bâtiment de la gare, dispose de nouveaux sièges et d'une signalétique adaptée. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 puis de 13h à 16h25. En dehors de ces plages horaires, les autres guichets de vente de la gare (billets Ile-de-France) sont également habilités à vendre des billets grandes lignes, selon les informations fournies par la SNCF.

Pour toutes les personnes qui sont peu familières des automates et de l'achat en ligne sur Internet, ce guichet physique demeure essentiel.



I DISTINCTIONS | Les commerçants maisonnaires au Top

Le restaurant « *La Bourgogne* » et le salon de toilettage « *Toutou Stop* » ont reçu, chacun dans leur domaine, une distinction nationale rendant hommage à la qualité de leur travail. Des récompenses qui en font des ambassadeurs de l'excellence maisonnaise.

Un doublé pour La Bourgogne

L'année 2017 est celle de la consécration pour le restaurant La Bourgogne. En effet, en plus d'avoir réussi à conserver pour la 7^e année consécutive au guide Michelin 2017 son « *Bib Gourmand* » (table au meilleur rapport qualité-prix : 36 €), le restaurant fait partie pour la première fois cette année de la sélection du guide Gault et Millau. Un doublé qui vient récompenser les trésors culinaires servis par le chef Stéphane Chevereau, accompagné par sa femme Sophie, propriétaires des lieux depuis 2004. Grâce à cette double distinction, Maisons-Alfort compte le seul restaurant du Département à être à la fois dans le guide Michelin et le guide Gault et Millau.

> Restaurant La Bourgogne
164 rue Jean Jaurès / 01 43 75 1275
www.restaurant-labourgogne.com



Stéphane et Sophie Chevereau devant leur restaurant.

Nathalie Bourgeois, première femme à obtenir le titre de Meilleur Ouvrier de France dans sa catégorie.



Toutou Stop : quand salon rime avec passion

Depuis 20 ans, Nathalie Bourgeois tient le salon de toilettage Toutou Stop situé au 138, avenue de la République. 20 ans au service de nos amis canins et félins. Elle le reconnaît elle-même : « *J'ai eu la chance de faire de ma passion un métier* ». Une passion de nombreuses fois récompensée, avec notamment le titre prestigieux de Meilleur Ouvrier de France (MOF) reçu lors de la dernière session en 2015 dans la catégorie « *toilettage animalier* ». Première femme à l'obtenir depuis sa création en 2011, Nathalie Bourgeois sera également membre du Jury officiel de la prochaine session du MOF organisée en septembre. Une nouvelle étape qui confirme le parcours exceptionnel de cette passionnée des chats et des chiens en général et des caniches en particulier : elle en a 8 à la maison !

> Salon de toilettage Toutou Stop
38 avenue de la République / 01 43 76 46 39
www.toutoustop.fr

DIVERTISSEMENT



L'animateur Laurent Ournac, avec Sandrine Fernandes (au centre) et Sharon Cohen (à g.).

Vog Coiffure chez « *Danse avec les Stars* »

Dans le cadre de la tournée nationale de « *Danse avec les stars* », le salon de coiffure de Maisons-Alfort « *Vog Coiffure* » a été sélectionné pour coiffer des célébrités, des danseurs et des animateurs de l'émission de télévision, à l'occasion de leur spectacle au Zénith de Paris le 19 février dernier. Une expérience inédite qui restera pour Sandrine Fernandes et Sharon Cohen un beau souvenir, et qui témoigne également de la qualité de leur travail. Les deux coiffeuses ont même pu assister gratuitement au spectacle : un vrai conte de fée !

> Vog Coiffure
43 avenue du Général de Gaulle
01 43 78 15 55



| DISTINCTION | Maisons-Alfort, Ville classée 4 Fleurs et Fleur d'Or

Mercredi 8 mars 2017, la Ville de Maisons-Alfort a reçu officiellement, au cours de la cérémonie organisée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) en présence de l'équipe du Service des Espaces Verts de la Ville, le Trophée Millésimé

« Fleur d'Or », qu'elle avait déjà obtenu lors de la précédente édition du concours en 2010. Seules huit villes en France sont actuellement distinguées par la « Fleur d'Or », dont seulement deux en Ile-de-France (Maisons-Alfort en

l'occurrence et Levallois-Perret). Parallèlement à la « Fleur d'Or », la Ville de Maisons-Alfort s'est également vue renouveler son label « 4 fleurs », au cours de cette nouvelle édition du Concours.



| INAUGURATION | Nouveau square : ouverture officielle le samedi 6 mai

Le nouveau square des Bords de Marne, contigu à l'actuel jardin existant des 5 sens, sera officiellement inauguré au cours d'une cérémonie officielle en présence du Député-Maire et du Conseil Municipal, le samedi 6 mai 2017 à 11 h 30. Un apéritif suivra cette inauguration officielle.

> Inauguration du nouveau Square
des Bords de Marne
samedi 6 mai 2017 à 11 h 30
En face du 75 avenue Foch

| ÉVÉNEMENT | La tête dans les étoiles

Lundi 20 mars 2017, de chanceux écoliers maisonais avaient rendez-vous pour converser avec un invité quelque peu particulier, car localisé au sein de la Station Spatiale Internationale (ISS) à 400 km de la Terre. En effet, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau, l'astronaute français Thomas Pesquet et ambassadeur de l'Unicef depuis l'Espace, avait donné rendez-vous à des écoles françaises pour une conférence interactive et à laquelle ont participé des classes maisonaises des écoles élémentaires Pasteur et Saint-Exupéry. Grâce à la magie d'Internet, les élèves maisonais ont pu suivre une conférence en direct avec l'astronaute, qui leur a expliqué son quotidien et a répondu à leurs différentes questions. Un moment unique et précieux, qui a très certainement éveillé des vocations et qui n'aurait pu être rendu possible sans l'implication des équipes enseignantes de ces deux écoles. L'avenir nous dira si le prochain Thomas Pesquet était, en 2017, une élève ou un élève maisonais. La réponse, elle, se cache peut-être dans les étoiles...



| SOIRÉE DES OSCARS | 6 Maisonnais récompensés

Le 13 mars dernier s'est déroulée à Saint-Maur-des-Fossés, la remise des Oscars de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne (CMA 94), dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Artisanat.

Lors de cette cérémonie, étaient notamment présentes Christine Rasetti, Maire-Adjoint en charge de l'Action économique et de l'Emploi, Marie-Laurence Beyo, Conseillère municipale et Nicole Richard, Présidente de la CMA 94. 5 entreprises et une apprentie maisonnaises ont été distinguées.

- **Acoussur** (menuiserie et pose de portes et fenêtres) : Charte Qualité « Performance » pour la 6^e fois consécutive
- **Mizutama Bijoux** (bijouterie et métier d'art) : Qualité d'Artisan d'Art
- **Music City** (lutherie) : Médaille d'Argent de la Formation
- **Paloma Beauté** (soins de beauté) : Médaille de Bronze de la Formation
- **Sisters beauté** (soins esthétiques en salon, épilation et soin du visage) : Charte Qualité « Performance » pour la 1^{re} fois
- **Claire Paulmier** (apprentie en coiffure) : Meilleure Apprentie de France Coiffure 2016 (Or régional)

Christine Rasetti (au centre) et Marie-Laurence Beyo (à g.) entourées des Lauréats maisonnais.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Charte Qualité** : Conçue comme un outil de développement, elle encourage les entreprises volontaires à s'améliorer grâce à des modules (Confiance, Performance, Excellence) et les engage à toujours mieux satisfaire leurs clients.
- **Artisan d'Art** : Cette qualité est reconnue aux chefs d'entreprises exerçant un métier de l'artisanat d'art, titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un titre équivalent dans le métier exercé, ou qui justifient de 3 années minimum d'expérience professionnelle.
- **Médaille de la Formation Professionnelle** : La remise de cette médaille vise à reconnaître et à valoriser la fonction de maître d'apprentissage dans les entreprises artisanales.

> + d'infos : www.chartequalite-artisanat.com
et www.cma94.com



| SOLIDARITÉ |

Fin de la campagne d'hiver pour les Restos du Cœur

Le 16 mars dernier, les Restos du Cœur ont officiellement clôturé leur campagne d'hiver 2016-2017. Pour l'occasion, un déjeuner amical était organisé au sein de leur siège maisonnais.

Lors de ce déjeuner étaient présents Nicole Vergeade, Responsable du Centre de distribution de Maisons-Alfort - Charenton - Saint-Maurice, les bénévoles de l'association, qui ont œuvré tout au long de cette 19^e campagne, et Michèle Charbonnel, Maire-Adjoint en charge de l'Action sociale et de la Solidarité, qui en a profité pour féliciter et remercier chaleureusement l'ensemble des donateurs et des bénévoles, sans qui l'action de l'association ne saurait être rendue possible.

Cet hiver, plus de 250 familles ont été accueillies par les bénévoles et plus de 3 300 repas ont été distribués chaque semaine aux bénéficiaires. La prochaine campagne d'été débutera le 9 mai et les locaux de l'association seront ouverts de 8 h 30 à 12 h 30 tous les mardis jusqu'à fin juin.

Dans le cadre de la prochaine campagne d'été, les Restos du Cœur recherchent des bénévoles ayant une grande pratique de l'informatique pour cause de renouvellement de leur logiciel. Les personnes intéressées peuvent contacter Nicole Vergeade au 01 43 96 38 30 à partir du 9 mai prochain.

L'équipe des bénévoles des Restos du Cœur et M^{me} Charbonnel, Maire-adjointe.



> Restos du Cœur Centre de Distribution
de Maisons-Alfort – Charenton – Saint-Maurice
163, avenue du général Leclerc – Tél. : 01 43 96 38 30

| ANIMATIONS | Fête du Jeu du 22 avril au 3 mai

L'Office Municipal de la Culture (OMC), en partenariat avec les Centres socioculturels, les Maisons Pour Tous, les Ludothèques, les associations maisonnières et le Service des Sports, vous convient à la 9^e édition de la Fête du Jeu du 22 avril au 3 mai. Comme chaque année, de nombreuses animations ludiques entièrement gratuites vous sont proposées. À vos agendas !

Animations de plein air et atelier géant

Proposés par la Ludothèque de la Maison de l'Enfant.

Samedi 22 avril de 15 h à 18 h à la Ludothèque de la Maison de l'Enfant. Animations de plein air : parcours de motricité, vélos, motos, jeux de ballons, trampolines. Animation dans l'Agora : atelier Géant Circuits.

Parties de tarot et belote

Proposées par INFO-Séniors - OMC.

Mardi 25 avril et vendredi 28 avril de 14 h à 18 h à l'Espace Loisirs Charentonneau (adultes).

Tournoi d'échecs

Proposé par le Centre Socioculturel La Croix des Ouches - OMC

Samedi 29 avril à l'école Parmentier B, de 13 h à 18 h (enfants, adolescents et adultes). Inscription jusqu'au 27 avril : 01 41 79 16 15.

Tournoi FIFA 2017 sur Playstation 4

Proposé par le Centre Socioculturel Liberté - OMC.

Samedi 29 avril au Centre Socioculturel Liberté, de 13 h à 18 h (public enfants et adolescents). Inscription jusqu'au 27 avril : 01 41 79 08 30.

Animations et enquête dans le square « Enquête à la Guinguette »

Animations proposées par l'équipe de la Maison Pour Tous et les associations du quartier.

Samedi 29 avril à la Maison Pour Tous d'Alfort (1 rue du Maréchal Juin) à partir de 14 h (pour toute la famille).

Du lundi 24 au vendredi 28 avril dans les quartiers

Le Service des Sports propose une série d'activités gratuites pour les enfants tous les soirs de la semaine de 16h15 à 17h45 à différents endroits de la ville : gymnases Charles Péguy, Saint-Exupéry, Pampidou et écoles



La Fête du jeu sur les bords de Marne.

élémentaires Jules Ferry, Raspail, Condorcet, Pasteur, Paul Bert, Planètes et Parmentier. Au programme : jeux d'opposition, balle aux prisonniers, tournoi de thèque, jeux de cirque, etc. Plus d'infos au 01 41 79 74 30.

Forum du jeu

Action portée par l'OMC et le Service des Sports, en partenariat avec l'association Le Cavalier de l'Espérance.

Mercredi 3 mai sur le Parvis de l'Hôtel de Ville, de 14 h à 18 h (pour toute la famille).

- Clinique des doudous (venez faire réparer votre doudou).
- Bar à jeux pour tous.
- Loup-garou.
- Jeux d'imitation, de construction.
- Jeux géants : échiquier, billard...
- Ateliers sportifs pour les 3-15 ans.

> **Durant toute la semaine de la Fête du Jeu, les ludothèques restent bien évidemment ouvertes pour vous accueillir. Toutes les informations de la 9^e édition de la Fête du Jeu sur : www.maisons-alfort.fr**



La Fête du Jeu sur le Parvis de la Mairie.

| BUDGET 2017 |

Poursuite des investissements sans augmentation d'impôts



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Le budget d'une Ville se répartit entre, d'une part les dépenses de fonctionnement qui regroupent toutes les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux (charges de personnel...) et d'autre part, les dépenses d'investissement qui permettent de réaliser des nouveaux équipements et d'entretenir ceux déjà existants.

Les dépenses de fonctionnement pour la Ville de Maisons-Alfort s'élèvent à 68 999 806 € pour l'année 2017.

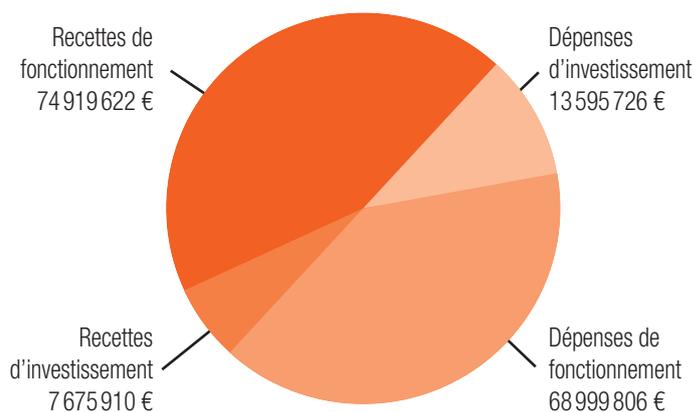
Elles sont en augmentation par rapport à l'année dernière, d'environ 0,1 %, soit une évolution quasi nulle (moins de 1 € par habitant).

Cette gestion maîtrisée qui s'inscrit dans la durée, permet notamment de continuer à offrir de nombreux services aux habitants et en faveur des Maisonnais les plus démunis :

- **La pratique sportive gratuite pour tous les jeunes de 3 à 25 ans** (Contrats Bleus, Sports Loisirs Quartiers, Bébé Gym, Sport à l'école...)
- **Des actions dans le domaine social et de la solidarité en faveur des personnes les plus démunies** (aides à domicile, séjours vacances proposés aux séniors maisonnais non imposables, fournitures de repas gratuits et de bons alimentaires, aides au logement...)
- **Des aides financières aux familles maisonnaises pour l'éducation de leurs enfants** (bourses sport et culture destinées aux jeunes de 7 à 17 ans

des familles maisonnaises non-imposables sur le revenu afin de favoriser auprès de ces jeunes la pratique de disciplines sportives et culturelles, pratique de tarifs bas pour les participations familiales des services municipaux pour les secteurs scolaire et périscolaire : restauration scolaire, classes environnement, accueils de loisirs, multi accueil petite enfance, inscription aux structures culturelles et aides financières aux familles pour les voyages scolaires de collégiens et lycéens et les aides pour les études et l'apprentissage à l'étranger).

> Le budget primitif 2017



Reconduction des taux des impôts communaux et des tarifs municipaux

Le Conseil Municipal a reconduit pour l'année 2017, les **taux des différentes taxes communales de l'année précédente**: **taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe foncière non bâti.**

En 2017, la Ville maintient également son taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) fixé à 5,93 % comme en 2016.

Les tarifs de l'ensemble des services municipaux (cantines, accueils du matin, du soir et de loisirs, classes de découverte, Conservatoire, concessions funéraires...) sont gelés pour l'année 2017.

Par ailleurs, concernant la taxe d'habitation, la Ville reconduit sa politique d'abattements qui fait bénéficier de nombreux Maisonnais de réductions fiscales (5,7 M€ en 2016) :

■ **Un abattement général à la base du taux maximum de 15 % pour les Maisonnais imposés au titre de leur résidence principale.**

■ **Un abattement pour charge de famille (1 ou 2 enfants) au taux majoré de 15 % par enfant.**

■ **Un abattement pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) au taux maximum de 25 % pour chaque enfant à partir du 3^e enfant.**

Ces abattements ne sont pas compensés financièrement par l'État pour la collectivité. Cette pratique d'abattements est liée à la volonté constante de la Municipalité de limiter la taxe d'habitation pour l'ensemble des Maisonnais, et en particulier pour les familles nombreuses, dans la mesure où la base d'imposition de cette taxe ne prend pas en compte les revenus des familles.

Taux (en %)	Maisons-Alfort (2017)
Taxe d'habitation	22,09
Taxe foncière bâti	13,77
Taxe foncière non-bâti	22,29

Le même niveau de qualité pour les services et les équipements municipaux

Si la Ville de Maisons-Alfort parvient à maintenir ses dépenses de fonctionnement par habitant à un niveau raisonnable malgré une conjoncture difficile (baisse des concours financiers de l'État opérée depuis 2012), les budgets alloués pour l'ensemble des actions mises en œuvre en faveur des Maisonnais, et en particulier des plus démunis, ne sont pas remis en cause.

Dans chacun des domaines relatifs à la famille, à la solidarité, à la jeunesse, au soutien associatif ou encore l'aide au logement, la Ville continuera de garantir et de renforcer en 2017 les dispositifs existants.

La Petite Enfance

La Ville de Maisons-Alfort dispose d'une capacité d'accueil de 4 crèches et 5 haltes-garderies municipales. Soit 252 places d'accueil (162 en accueil collectif et 90 en accueil familial) en crèches municipales, complétées par 275 places d'accueil pour les 5 crèches collectives départementales existant à Maisons-Alfort, ce qui fait un total global de 527 places.

Le taux d'équipement de la Ville de Maisons-Alfort est d'environ 24,6 places d'accueil en 2016 pour 100 enfants de moins de 3 ans (Moyenne nationale en France en 2015 : 17,3 places).

Ces chiffres témoignent de l'effort poursuivi depuis de nombreuses années par la Ville de Maisons-Alfort, dans le domaine de la petite enfance, un effort qui sera soutenu en 2017 par les 6,057 M€ affectés aux dépenses de fonctionnement des crèches et halte-garderies municipales.



L'Action sociale et la solidarité

La Ville mène un nombre important d'actions de solidarité, soit directement par le budget communal, soit par le biais de dispositifs mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Elles concernent toutes les générations de Maisonnais, tout en veillant néanmoins, aux publics les plus fragilisés :

■ Le Service Municipal d'Aide à Domicile (aides ménagères et portage des repas à domicile) mis en place par la Ville. Ce service a concerné en 2016, 462 bénéficiaires au titre de l'aide-ménagère à domicile et 177 bénéficiaires au titre du portage de repas, soit un total de 639 seniors maisonnais pour un montant de 1,82 M€ en 2017.

■ La mise en place de la téléalarme pour les personnes âgées ou à mobilité réduite qui souhaitent être reliées depuis leur domicile à un centre d'appel fonctionnant 24 h/24 et qui traite les urgences.

■ La politique constante de tarifs bas appliquée aux participations familiales des services municipaux : restaurants scolaires, accueils de loisirs, garderies scolaires pour les écoles maternelles, séjours pour les enfants et pour les seniors, conservatoire municipal, portage des repas à domicile...

■ Les aides financières versées par la Ville au travers des Bourses Sport et Culture destinées aux enfants de 7 à 17 ans pour les familles non imposables sur le revenu.

407 jeunes ont en bénéficié en 2016 pour un montant total de 28634 €.

■ Les aides financières versées par la Ville aux jeunes Maisonnais partis à l'étranger pour leurs études ou leur apprentissage avec une bourse de 150 €/mois pendant six mois. Pour 2017, cela représente un montant de 13200 € pour la Ville.

■ La Ville aide financièrement les familles pour les voyages scolaires des collégiens et lycéens Maisonnais, bien que ces élèves relèvent d'établissements du 2^e degré (compétence du Département pour les collèges et compétence de la Région pour les Lycées).

Cette mesure a concerné 332 collégiens et lycéens maisonnais en 2016 pour un total de 20 100 €.

■ Les secours d'urgence aux familles et les aides financières attribuées toute l'année par le CCAS aux Maisonnais les plus démunis pour un montant de 140 000 €.

■ Le fonds d'aide à l'énergie mis en place par la Ville en partenariat avec le SIPPEREC qui, en complément du dispositif départemental, aide les familles les plus démunies à payer leurs factures d'électricité et de gaz, représentant un total d'aides versées de 46 600 € en 2016 par le CCAS pour 386 familles maisonnaises.

L'Enfance et la Jeunesse

La Ville a développé, déjà depuis de nombreuses années, une politique sportive forte et incitative pour tous les enfants et jeunes Maisonnais de 3 à 25 ans : la mise en place d'actions sportives entièrement gratuites organisées en dehors du temps scolaire et encadrées par des éducateurs sportifs diplômés contribuent au développement des comportements civiques et sportifs et à l'insertion sociale des jeunes. Tous ces dispositifs seront maintenus en 2017.

Près de 10 000 enfants et jeunes maisonnais âgés de 3 à 25 ans ont bénéficié en 2016 de ces différentes activités sportives proposées par la Ville et entièrement gratuites pour les familles :

■ Les Contrats Bleus à destination des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la Ville et organisés toute la semaine (à raison de 2 fois/semaine pour chaque enfant). 1 555 enfants ont profité des Contrats Bleus en 2016.

■ Le Sport Cité à destination des 12-18 ans organisé toute la semaine du lundi au vendredi pendant l'année scolaire de 16 h 30 à 18 h (sauf vacances scolaires), dans les gymnases municipaux (307 jeunes en 2016).

■ Le Bébé Gym à destination des enfants de 3 à 6 ans scolarisés dans les écoles maternelles de la Ville et organisés tous les mercredis après-midi et samedis matins depuis la rentrée scolaire de 2014 sous la forme d'activités sportives ludiques par séance de 1 heure environ, (622 enfants en 2016).

■ Les Sports Loisirs Jeunes, à destination des jeunes maisonnais de 16 à 25 ans, organisé une fois par semaine pour les 16-25 ans (sauf vacances scolaires) (136 jeunes en 2016).

■ Les Sports Loisirs Quartiers mis en place pendant les vacances scolaires (hiver, printemps et Toussaint) pour tous les 6-18 ans (1 605 jeunes en 2016).

■ L'opération « *Été Jeunes* » proposée pendant les mois de juillet et d'août aux 6-18 ans dans les différents équipements sportifs municipaux (stades et gymnases), (777 jeunes en 2016).

■ Le Sport à l'École appliqué une fois par semaine du CP au CM2, sur la base d'une heure par semaine et par classe tout au long de l'année scolaire entouré d'éducateurs sportifs Diplômés d'État pour des disciplines sportives spécifiques (2 676 enfants en 2016).

■ L'aménagement du temps de l'enfant (ATE) qui permet aux enfants des écoles élémentaires (6 à 11 ans) de bénéficier d'ateliers sportifs pendant l'année scolaire sur la pause méridienne entre 11 h 30 et 13 h 30 (689 enfants en 2016).

La Ville de Maisons-Alfort apporte une priorité toute particulière à l'École et à sa mission essentielle de former les enfants de Maisons-Alfort en tant que futurs citoyens dans un objectif de réussite scolaire et de développement personnel.

Celle-ci se traduit notamment par ces différentes initiatives :

■ L'organisation de 26 classes de découverte en 2017 (6 classes de neige, 6 classes de mer, 6 classes de nature et 8 classes de patrimoine). En 2016, 643 enfants ont ainsi pu partir en classes de découverte, grâce à l'action mise en œuvre par la Ville en partenariat avec l'Éducation Nationale.

■ La conduite des projets « *citoyens* » et « *éco citoyens* » en direction des écoles élémentaires volontaires.

Ces projets thématiques ont pour objectif de sensibiliser les élèves aux causes citoyennes et environnementales et ont concerné 1 500 enfants des écoles élémentaires et participent pleinement à l'épanouissement personnel de chaque enfant.



L'aménagement du cadre de vie et le logement social

La qualité de vie est l'une des grandes priorités de la Municipalité depuis de nombreuses années à travers l'embellissement du cadre de vie quotidien pour toutes les générations de Maisonnais.

Aussi pour 2017, 1 238 000 € de crédits seront alloués à la rénovation de la voirie communale, dans le cadre du programme d'entretien renforcé.

La Ville mène également par l'intermédiaire de l'Office Public de l'Habitat Maisons-Alfort Habitat une politique active et constante pour l'entretien régulier et la rénovation de tous les logements sociaux.

Elle intervient aussi régulièrement auprès des autres bailleurs sociaux afin de les inciter à réaliser des travaux de rénovation et d'entretien renforcé des logements de leurs locataires.

Par ailleurs, en matière de développement de l'offre sociale nouvelle, l'OPH Maisons-Alfort Habitat prévoit sur l'année 2017 les opérations suivantes :

■ La création d'un EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées) de 70 logements PLS au 2 rue du Soleil (9,6 M€).

■ La construction d'un ensemble immobilier au 30 avenue de Verdun comprenant 50 logements sociaux (34 PLS et 16 PLUS), une pension de famille de 30 logements PLAI et un foyer d'Aide Médicalisé de 40 places, soit un coût total de 23,7 M€.

■ le début des travaux de construction de 5 logements PLS au 74 avenue Joffre.

Des investissements importants

En 2017, la Ville de Maisons-Alfort poursuivra sa politique d'investissement dynamique à hauteur de 9 395 000 €, et ce, malgré la forte contrainte financière qui pèse depuis 2012 sur le budget communal.

■ L'achèvement en 2017 du programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage public dont 1 000 000 € pour le remplacement des candélabres et 300 000 € pour les travaux de rénovation du réseau enterré – **1 300 000 €**

Au total, c'est un montant de 13,5 millions d'euros qui aura été investi, dans ce domaine, par la Ville depuis 2005, afin de rénover complètement l'éclairage public dans tous les quartiers de la Ville.

■ La rénovation de la voirie communale notamment la réfection de la chaussée de la rue de Metz pour 300 000 €, la réfection du tapis de chaussée d'une partie de la rue Marc Sangnier pour 60 000 €, la réfection de la chaussée rue du 18 juin 1940 pour 45 000 €, la poursuite de la rénovation des ponts de l'A86 avec celui de la rue de la Concorde pour 170 000 € et la réfection des trottoirs devant le parvis de la Gendarmerie et l'Accueil de Loisirs avenue Busteau pour 160 000 € – **1 238 000 €**

■ Une importante opération de rénovation de l'école élémentaire Saint-Exupéry qui viendra ainsi compléter celle effectuée sur l'école maternelle en 2015 – **750 000 €**

■ La rénovation complète de la salle de spectacles du théâtre et cinéma Claude Debussy : murs, sols et fauteuils – **620 000 €**

■ La poursuite des travaux du centre aquatique Arthur Hévette suite à l'incendie survenu en septembre 2016 – **400 000 €**

■ Les travaux de ravalement de l'ensemble des façades de l'école élémentaire Paul Bert – **190 000 €**

■ L'acquisition d'un deuxième local commercial dans la galerie du Cours des Juilliottes qui permet l'ouverture d'une boucherie – **178 000 €**

■ L'aménagement d'une salle associative à l'Accueil de Loisirs des Planètes – **171 000 €**

■ La Ville poursuit également les travaux de réaménagement des accueils de Loisirs des Planètes et de Busteau dont les crédits ont été inscrits en 2016.

■ La rénovation de la promenade Paul Cézanne sur les Bords de Marne – **70 000 €**

Une boucherie vient désormais compléter cette année l'offre commerciale diversifiée de la Galerie des Juilliottes.



Le Théâtre Claude Debussy bénéficiera d'une importante rénovation avec notamment le changement de ses 680 fauteuils.



Cette année, parmi ces crédits, 1 960 000 € sont alloués à l'entretien renforcé des écoles (maternelles et élémentaires) et du restaurant scolaire, 1 133 000 € à l'entretien des équipements culturels et 940 000 € pour les équipements sportifs et socio-culturels.

Le programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage public s'achèvera cette année.



| BUDGET 2017 |

Les principaux travaux dans les équipements

Les structures scolaires et périscolaires

Comme chaque année, un programme annuel d'entretien renforcé est mis en œuvre pour les 25 écoles communales qui accueillent à la rentrée de septembre 2016, 4644 élèves.

- Travaux de rénovation de l'école maternelle Pompidou – **50 000 €**
- Travaux de rénovation de l'école maternelle Jules Ferry avec notamment la restauration des fresques intérieures – **31 000 €**
- Réaménagement de l'aire de jeux et de la cour de l'école maternelle des Planètes – **31 000 €**
- Création d'un sas et mise aux normes de l'office, remplacement des portes et réfection du sol à l'école élémentaire Charles Péguy – **160 000 €**
- Remplacement des fenêtres métalliques (Parmentier B), remise en peinture de 4 classes (Parmentier A) et remise en peinture du couloir (Parmentier A) – **148 000 €**

Les crèches et haltes-garderies

- Travaux de rénovation à la crèche collective Charles Perrault – **100 000 €**
- Remplacement de la toiture à la Halte-Garderie Maison de l'Enfant – **65 000 €**



Le SkatePark bénéficiera prochainement d'un point d'eau pour le plus grand confort de ses utilisateurs.



Le mur d'eau extérieur du Moulin Brûlé.

Les espaces verts et la voirie

- Programme annuel de plantations d'arbres et d'arbustes dans les différents quartiers de la Ville – **106 000 €**
- Réfection totale du tapis de chaussée (rue de Metz) – **300 000 €**
- Poursuite du fleurissement de la Ville – **23 000 €**
- Remise à l'identique de la clôture du square René Coty – **15 000 €**
- Remise en état du terrain multisports (avenue Gambetta) – **18 000 €**

Les équipements administratifs et culturels

- Travaux de rénovation du NECC – **88 000 €**
- Réaménagement des espaces à la Bibliothèque annexe du centre – **90 000 €**
- Achat de matériel technique (son/lumière/plateau) pour le Théâtre Claude Debussy et le NECC – **60 000 €**
- Travaux de rénovation à la médiathèque André Malraux – **31 000 €**
- Remise en peinture du bassin extérieur et renforcement de l'éclairage de la scène au Moulin Brûlé – **30 000 €**

Les structures sportives et socioculturelles

- Remplacement de la clôture (rue Gabriel Péri) et des portes arrières du Gymnase Saint-Exupéry - **86 000 €**
- Remise en peinture de la grande salle et travaux complémentaires d'accessibilité au Gymnase Hébert – **30 000 €**
- Création d'un point d'eau au Skatepark – **30 000 €**
- Remplacement du grillage des 4 courts de tennis rue du 11 novembre 1918 et pose de bancs – **34 000 €**

La baisse de l'endettement continue

Le choix d'une maîtrise pluriannuelle de l'endettement communal, opéré depuis de nombreuses années, permet à la Ville de Maisons-Alfort d'être une commune faiblement endettée.

Au 1^{er} janvier 2017, l'encours de la dette communale était de 38 000 000 € contre 42 000 000 € au 1^{er} juin 2016, soit une baisse de 4 000 000 € en 1 an.

L'endettement en euros par habitant s'élève ainsi à 690 € au 31 décembre 2016 contre 770 € au 31 décembre 2015.

| FLEURISSEMENT | Les couleurs du printemps

La nature est en fleur dans tous quartiers de la Ville. Le service des Espaces verts a également participé à cette éclosion en fleurissant tous les quartiers de Maisons-Alfort. Rappelons que Maisons-Alfort dispose de 4 fleurissements dans l'année, un par saison, et qu'elle est détentrice du label 4 fleurs et du trophée millésimé de la « Fleur d'or » obtenu en 2010 et renouvelé avec succès en 2016.



Quai Fernand Saguet.



Parc des Hannetons.



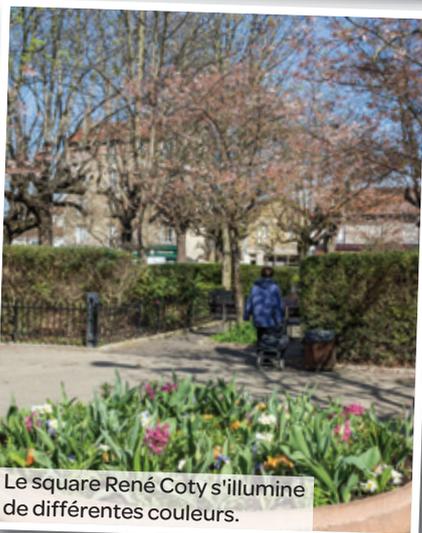
La nature en fleur au sein de la résidence de la rue de Mesly.



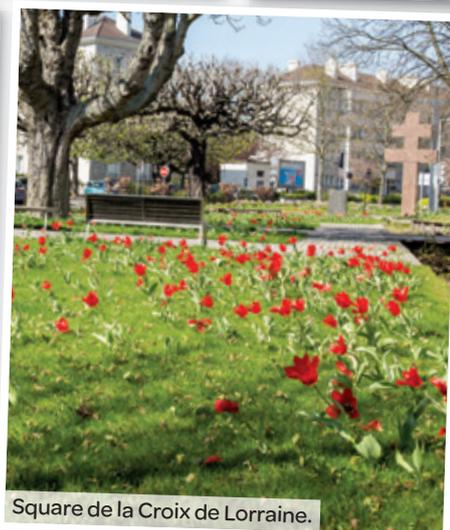
Havre de paix rue du Soleil.



Le carrefour Galliéni, entre culture et nature.



Le square René Coty s'illumine de différentes couleurs.



Square de la Croix de Lorraine.



Parc Vert-de-Maisons.

| SÉCURITÉ ROUTIÈRE | Mieux guider les malvoyants

Pour renforcer la sécurité des piétons, et des malvoyants en particulier, la Ville a récemment installé, en lien avec le Département du Val-de-Marne, un système de signalétique sonore sur les 8 feux piétons du carrefour rue Eugène Renault/rue Bourgelat.

Concrètement, il s'agit d'une annonce sonore que les malvoyants peuvent déclencher à distance grâce à une télécommande qui active un message vocal depuis un haut-parleur intégré au feu piéton, et qui les informe du lieu exact où ils se situent.

Complétant les bandes podotactiles, qui permettent, grâce à un revêtement en relief antidérapant, de matérialiser la proximité d'un passage piéton, ces nouveaux dispositifs sonores équipent aujourd'hui plus de la moitié des feux piétons de la ville (148 sur 278).

S'inscrivant dans le programme d'entretien et de rénovation de la signalétique tricolore mise en œuvre par la Ville de Maisons-Alfort, ces nouveaux dispositifs sonores permettent aux malvoyants de circuler plus sûrement en ville tout en rappelant que le handicap ne doit pas être un frein aux déplacements urbains.

Obtenir une télécommande

Pour se procurer une télécommande permettant de déclencher les messages sonores sur les feux piétons, merci de vous rapprocher des services Techniques de la Ville au 01 43 96 77 25.



Le nouveau dispositif sonore, rue Bourgelat.



De nouveaux arbustes sont venus remplacer le kiosque.

| SQUARE RENÉ COTY | Plantation de 45 nouveaux arbustes

Le service des Espaces Verts de la Ville vient de planter 45 nouveaux arbustes au square René Coty. Ces nouvelles plantations, accompagnées de la réalisation d'un muret et d'une clôture, viennent reconstituer un espace vert qui existait avant l'installation du kiosque, aujourd'hui transféré à l'entrée de la galerie commerciale des Juilliottes.

Aménagé en 1924, ce square prit le nom de « square René Coty » en 1962, suite à la mort du dernier Président de la IV^e République. En plus d'être régulièrement entretenu et rénové, (végétaux, grilles, enrobés, sols souples des aires des jeux), ce square a connu deux rénovations complètes en 2000 et en 2005.

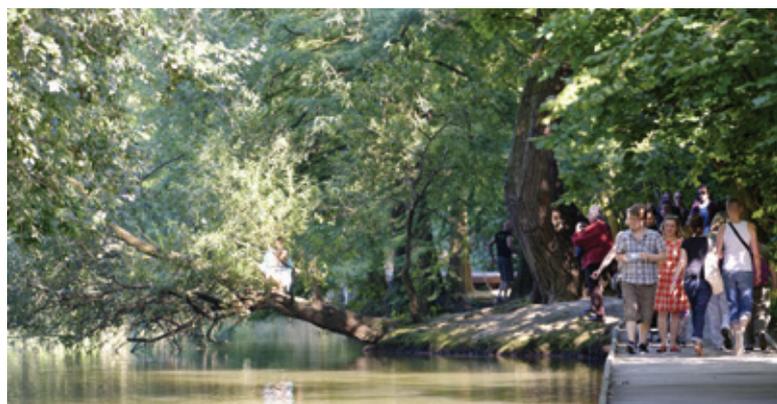
| ACCUEIL DES HABITANTS | Nouveaux Maisonnais : inscrivez-vous au circuit

Chaque année, la Ville organise deux visites de la commune à destination des nouveaux habitants : l'une en automne et l'autre au printemps. La prochaine visite réservée aux nouveaux Maisonnais aura lieu **le samedi 22 avril 2017 de 8h45 à 12h30**.

Cette visite permettra aux participants de découvrir la ville, son histoire, son patrimoine, ses équipements et ses services.

Si vous avez emménagé récemment sur Maisons-Alfort et souhaitez participer à cette visite, le nombre de places étant limité à la capacité des autocars, n'hésitez pas à vous inscrire au plus vite auprès du Service Communication et Relations Publiques :

- En mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Par téléphone au 01 43 96 77 08
- Par courriel : comm.ville@maisons-alfort.fr



INFO-SENIORS | Un service dédié aux Séniors

Sous l'égide de la Ville de Maisons-Alfort et de l'Office Municipal de la Culture (OMC), INFO-Séniors informe les Maisonnais de plus de 60 ans à la retraite, et leur propose de nombreuses animations et sorties culturelles. Ainsi, récemment, un atelier Code de la Route, deux visites à l'Assemblée Nationale, une rencontre jardinage et un Bal de Printemps ont été organisés à leur intention.

Réviser le Code de la Route

Le 2 mars dernier, un atelier Code de la Route était organisé à l'Espace Loisirs du Parc de la Mairie, en partenariat avec l'association Les Amis de la Gendarmerie. Après un rappel des nouvelles dispositions en vigueur, la trentaine de Séniors présente a pu retrouver les conditions d'un véritable examen, puis bénéficier de l'expertise des membres des Amis de la Gendarmerie en matière de sécurité routière. Cet atelier est proposé régulièrement par INFO-Séniors.



Les ateliers Code de la Route ont généralement lieu le 3^e jeudi de chaque mois.

Visiter l'Assemblée Nationale

Organisées les 13 et 27 février derniers, les deux visites de l'Assemblée Nationale ont encore une fois rencontré un franc succès auprès des 90 Séniors présents. Partis à la découverte du Palais Bourbon – construit en 1728 pour Louise-Françoise de Bourbon, fille de Louis XIV –, ces derniers ont notamment pu découvrir les salons, la bibliothèque, la galerie des fêtes et l'hémicycle où siègent les 577 députés français.

Les deux groupes de Séniors en visite à l'Assemblée Nationale.



Danser au Bal de Printemps

Rendez-vous annuel incontournable pour tous les amateurs de danse, le Bal de Printemps a encore été une belle réussite le 19 mars dernier au Moulin Brûlé. Dans une ambiance chaleureuse, et en présence de Michèle Charbonnel, Maire-Adjoint en charge des Retraités, plus de 170 Maisonnais ont ainsi pu s'essayer à plusieurs types de danses (rock, salsa, biguine, tango, rumba) pour leur plus grand plaisir.



Le Bal de Printemps, comme le Bal de la Semaine Bleue, est un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de danse.

> INFO-Séniors

Tél. : 01 45 18 14 42 - omc.infoseniors@gmail.com

Adresse du bureau : 10 rue Bourgelat

Adresse Postale : OMC INFO-Séniors 120 rue Roger François

UN PROGRAMME 100% LOISIRS

INFO-Séniors propose tout au long de l'année des activités, des animations et des sorties pour les Séniors maisonnais. Adapté à la diversité de son public, ce programme 100 % loisirs est aussi un programme 100 % plaisir : des sorties et des voyages culturels, des rencontres autour du livre, des ateliers créatifs, d'informatique, de gymnastique, une chorale, des jeux de cartes, des ateliers de prévention « équilibre » et « mémoire », des après-midi dansants, etc.



I PARCOURS CITOYEN I À la découverte du Commissariat

Dans le cadre du « *Parcours Citoyen* », qui vise à accompagner les jeunes Maisonnais dans leur apprentissage de la citoyenneté, 3 classes de Maisons-Alfort sont parties à la découverte du Commissariat le 23 mars dernier.

Comprendre le métier de policier

À la première question posée par le Commandant Éric Monleau aux élèves « *Que fait la Police ?* », les réponses fusent : « *elle nous protège* », « *elle fait respecter la loi* », « *elle arrête les délinquants* ». Les élèves de CM2 de M^{me} Calvez de l'école Raspail, de M. Cassin de l'école Paul Bert et de M. André de l'école Jules Ferry, suivent le « *Parcours Citoyen* », et cela se voit. À l'aise à l'oral, ils sont également curieux de découvrir l'endroit où ils se trouvent : le Commissariat de Police de Maisons-Alfort.

Les élèves ont pu découvrir l'équipement et le matériel d'un policier.



L'atelier au Commissariat a débuté par un contrôle de sécurité.



Deux ateliers découverte

Pour découvrir ce lieu, deux groupes sont formés pour évoluer plus facilement au sein du Commissariat : l'un part à la rencontre d'un expert de la Police scientifique au sein du service de l'Identité judiciaire. Au programme : prise d'empreintes et présentation des différentes techniques d'enquête. L'autre groupe visite les lieux, dont la cellule de garde à vue, avant de découvrir l'équipement et le matériel d'un policier : casque, gants, menottes, bouclier, etc.

Des citoyens de Demain

Associée aux autres ateliers du « *Parcours Citoyen* », cette visite du Commissariat de Maisons-Alfort permet aux élèves de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent. En leur offrant une meilleure connaissance de la Police Nationale, cette visite les prépare ainsi à devenir les citoyens de demain.

I PROJET SCOLAIRE I La vie d'entreprise au Lycée

Depuis septembre 2016, les 22 élèves de classe de 1^{re} Professionnelle section Gestion/Administration du Lycée Professionnel Paul Bert découvrent le



L'assemblée générale de la jeune entreprise.

quotidien d'une société, au travers de la création d'une mini entreprise, encadrés par leurs enseignants et appuyés par l'Association « *Entreprendre pour apprendre* ». Ainsi, chaque élève de cette classe tient un poste spécifique au sein de cette entreprise (Directeur Général, Directeur de la Communication...), en fonction de leurs aptitudes naturelles et attribués ainsi à la suite d'entretiens d'embauche tout à fait classique.

Objectif de l'entreprise ? Commercialiser des vêtements siglés au nom de leur établissement scolaire, et à terme, proposer leurs services à d'autres établissements scolaires.

Les bénéficiaires de cette mini entreprise seront destinés à la conduite de projets scolaires ou reversés à l'Association ELA qui soutient la recherche dans le domaine des leucodystrophies.

L'ensemble de ce projet bénéficie du soutien d'un parrain de choix, M. Jean-Philippe Ferreira, maisonnais d'origine et actuellement Directeur Adjoint de HSBC - Champs Élysées et qui a notamment participé aux entretiens de recrutement des élèves.

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements ou apporter votre aide au projet, les élèves-employés ont une adresse mail pour vous : gaminibusiness1gab@gmail.com

PRINTEMPS DES ARTS | Tous aux expositions

Dans le cadre du Printemps des Arts, plusieurs expositions culturelles, entièrement gratuites, sont à découvrir dans toute la ville. À vos agendas...



Le vernissage du 42^e Salon d'Art Photographique.



Michèle Aubert, Annie Tricoche, Maire-Adjoint en charge de la Culture, Bénédicte Charmoille, Maire-Adjoint en charge des Associations, et Marc Trigalou.

RETOUR SUR... | Le Photo-Club Maisonnais a ouvert le bal

Le 14 mars dernier, les Maisonnais sont venus nombreux au Théâtre Debussy, à l'occasion du vernissage du 42^e Salon d'Art Photographique du Photo-Club Maisonnais. En présence de Michèle Aubert, Présidente de l'association, et de nombreux élus, l'invité d'honneur Marc Trigalou a présenté son travail exceptionnel sur les portraits de fruits et de légumes. Une œuvre originale qui a rencontré, comme la centaine d'œuvres des membres du Photo-Club Maisonnais, un franc succès.

EN COURS | La jeunesse au rendez-vous

Sous l'égide de l'Office Municipal de la Culture (OMC) et du Bureau Information Jeunesse (BIJ), l'exposition « *Jeunes Talents* » revient dans le cadre du Printemps des Arts jusqu'au 29 avril à la Médiathèque André Malraux. Au programme : photo, marquerie, animation 3D, mosaïque, bijoux, etc. 19 exposants et 57 œuvres à découvrir sans modération !



Street painters de Rémi Jaouen (2014).

Le royaume des images

L'exposition « *Des images qui vous parlent* » vous propose une immersion dans l'univers des BD, des mangas et des comics jusqu'au 29 avril à la Maison Pour Tous Pompidou, en partenariat avec l'association Toto Moko. De nombreux intervenants et des ateliers multimédias, ainsi que des manipulations et des jeux vous attendent.



Planche de Nicolas Musique de Toto Moko.

Exposition « *Jeunes Talents* » jusqu'au 29 avril
Médiathèque André Malraux - 4 rue Albert Camus
Vernissage le mercredi 19 avril à 19 h.

Exposition « *Des images qui vous parlent* » jusqu'au 29 avril.
Maison Pour Tous Pompidou - 12 rue Georges Gaumé

PROCHAINEMENT

- Le 25^e Salon des Indépendants Maisonnais et de la Peinture Chinoise par l'Université Inter-Ages (UIA), consacré à l'Enfance, aura lieu du 20 avril au 14 mai au Théâtre Debussy. Invitée d'honneur : Evelyne Guérin. Visite commentée : mardi 25 avril à 14 h. Vernissage : lundi 24 avril à 19 h.
- Les Jeunes ateliers de l'Université Inter-Ages (UIA) fera la part belle à la peinture, à l'aquarelle et à l'encadrement du 5 au 17 mai à la Maison Pour Tous Pompidou. Des ateliers dirigés seront proposés par trois professionnels.
- Photo & Papier en scène, exposition organisée du 4 au 20 mai à la Médiathèque André Malraux par l'association Scrapbooking and Co. Visites commentées : vendredi 5 mai et mercredi 17 mai à 14 h. Vernissage : mardi 9 mai à 19 h.
- L'art en soie pour soi, exposition proposée par le Centre Socioculturel Les Planètes du 15 au 26 mai. Visites commentées les mardis et jeudis de 14 h 30 à 16 h.

> Retrouvez tout le programme du Printemps des Arts sur le site Internet de la Ville : www.maisons-alfort.fr - + d'infos : 01 41 94 12 50

| ÉVÉNEMENT | Shakespeare à Maisons-Alfort

Depuis plus de 400 ans, le dramaturge anglais fascine. À travers un spectacle et une conférence organisés par le Théâtre Claude Debussy et la Médiathèque André Malraux, Maisons-Alfort rend hommage à son formidable talent.

Le Songe d'une nuit d'été

Shakespeare est un illusionniste en libérant les instincts, et « *Le Songe d'une nuit d'été* » est une comédie d'amour contemporaine. Dans les contrastes entre la folie amoureuse qui se libère la nuit et la censure du jour, Shakespeare est moderne et précurseur ! Lisa Wurmser, fille de magiciens, met en scène la féerie de cette pièce ; c'est une réussite, menée tambour battant, le rythme ne relâche pas du début à la fin, la distribution est de grande qualité,

les costumes originaux, et on s'amuse beaucoup dans cet univers burlesque à la Shakespeare. Le spectacle tourne actuellement à guichet fermé au théâtre de La Tempête à Paris ; il sera joué au Théâtre Claude Debussy jeudi 11 mai à 20 h 45. Alors notez bien la date !

Conférence shakespearienne

Samedi 6 mai à 14 h 30, la Médiathèque accueillera Laetitia Sansonetti, maître de conférences en anglais

à l'Université Paris Nanterre. Cette spécialiste de l'œuvre shakespearienne proposera une (re)découverte des pièces de théâtre et des poèmes qui ont fait de Shakespeare une icône mondiale de la littérature, depuis leur conception dans l'Angleterre de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle, jusqu'à leurs adaptations les plus récentes. En prélude à la représentation du « *Songe d'une nuit d'été* » qui sera accueillie au théâtre Debussy le jeudi 11 mai, cette pièce fera l'objet d'une attention particulière.



© Loïc Théâtre de La Vérauda

PRATIQUE

Conférence « Redécouvrir Shakespeare et *Le Songe d'une nuit d'été* »

Samedi 6 mai à 14 h 30 - Médiathèque André Malraux (4 rue Albert Camus) - Accès libre et gratuit.

« *Le Songe d'une nuit d'été* » / Mise en scène de Lisa Wurmser

Jeu-di 11 mai à 20 h 45 au Théâtre Claude Debussy (116 av. du général de Gaulle).

> + d'infos : 01 41 79 17 20 - www.theatredemaisons-alfort.org

| CONSERVATOIRE | Plein succès pour le Concert de Printemps

Le Concert de Printemps, qui s'est tenu le 25 mars dernier au Théâtre Claude Debussy, a rencontré un franc succès. Il mettait en scène, pour la première fois, les orchestres à vents (1^{er} et 2^e cycle) du Conservatoire Henri Dutilleux dirigés par Dominique Peyre, et l'orchestre de l'Harmonie Municipale dirigé par Christian Gondot.

Plus de 450 spectateurs se sont rendus au théâtre pour venir encourager les enfants du Conservatoire qui répètent toutes les semaines dans le cadre de leur parcours d'études et les membres de l'Harmonie municipale.



Le Concert de Printemps au Théâtre Claude Debussy.

Morceaux joués par l'orchestre à vents junior (1^{er} cycle) : petite musique de *Fever*, *So What's New*, *Saxophonic Boogie* et *New York, New York*.

L'orchestre à vents de 2^e cycle à quant à lui joué : *The force awakens* du film *Star Wars*, l'*Allegretto* de la 7^e symphonie de Beethoven, une suite de *Carmen* de Bizet avec M^{me} Menuet-Peyre comme chanteuse soliste et *Peaching Rag*.

En deuxième partie, l'orchestre de l'Harmonie Municipale a interprété : *The Heroes Rise Again*, *La Dolce Vita*, *Cats* et *Charles Chaplin*.

Puis tous les musiciens se sont retrouvés sur scène pour jouer ensemble *Pomp and Circumstance* et *Oh Happy Day*.

| SPECTACLES VIVANTS | À Maisons-Alfort, la Culture frappe fort !

Le Faiseur

De Balzac - Par les Tréteaux de France - Robin Renucci

Au Théâtre Debussy, le vendredi 21 avril à 20h45

Fin observateur de la société, c'est en visionnaire que Balzac se positionne en écrivant *Le Faiseur*, raillant dès 1840 les dérives de la spéculation financière. Nul besoin d'actualiser cette comédie acide pour lui trouver un écho aujourd'hui. Le banquier Mercadet est un formidable affairiste : sans morale ni scrupule, il multiplie projets mirifiques et coups en Bourse jusqu'à miser sur le mariage de sa fille. Un théâtre savoureux, terrible de clairvoyance et de drôlerie.

Camille et Julie Berthollet - Concert

Programme : Œuvres de Vivaldi, Brahms, Williams, Monti, Piazzolla...

Au Théâtre Debussy, le mercredi 26 avril à 20h45

Révélee au grand public en 2014 par l'émission télé *Prodiges*, Camille Berthollet, dix-sept ans, a remporté plus d'une dizaine de concours en Europe et dans le monde. Pour cette première tournée en France et à l'international, c'est avec sa sœur Julie Berthollet au violon alto et Guillaume Vincent au piano qu'elle se produira dans un florilège de pages célèbres, un programme pétillant qui a la fraîcheur, l'énergie et la fantaisie de la jeunesse !



Le Faiseur.



Camille et Julie Berthollet.

Lisa Simone

Au NECC, le jeudi 4 mai à 20h45

Si Lisa a attendu d'avoir 50 ans pour enregistrer son premier album, elle suit désormais les traces de cette mère célèbre qui lui a transmis cette voix magique. Sa rencontre avec Hervé Samb, électron libre dans la scène jazz parisienne est déterminante. Sur scène, elle nous propose une soul puissante imprégnée de gospel, et surtout un jazz vocal qui fait du bien, pour nous parler du bonheur de trouver sa place dans le monde et de vivre pleinement, tout simplement.



Lisa Simone.

➤ + d'infos : Théâtre Claude Debussy - 116 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 41 79 17 20 - www.theatredemaisons-alfort.org

GYMNASTIQUE | L'ASA Gymnastique sur sa lancée !

L'équipe Nationale A de l'ASA Gymnastique de Maisons-Alfort composée de Marine Joly, Alice Favre, Maureen Pagno, Neva Nicolas, Lola Maillard et Karina Thouvenin est arrivée 3^e en Compétition Régionale de gymnastique et accède par conséquent à la compétition de zone. Elle pourrait par la suite réitérer sa chance d'accéder à la finale Nationale comme l'an passé à Albi. Félicitations les filles et tous nos vœux de réussite pour ces prochaines compétitions.



De gauche à droite, Marine Joly, Alice Favre, Maureen Pagno, Neva Nicolas, Lola Maillard et Karina Thouvenin.



ASA HANDBALL | Une première réussite pour la Section Loisir mixte

Cette année, ce sont 30 Maisonnais et Maisonnaises qui ont pu se remettre au Handball ou débiter la discipline dans la Section Loisir mixte de l'Association Sportive Amicale de Handball (ASA Handball).

Les 18 et 19 février derniers, une équipe a participé à un 1^{er} tournoi et a enchaîné 3 victoires. Elle termine 3^e sur 6 équipes du Val-de-Marne. Ces résultats s'annoncent très encourageants pour la suite et le tout dans un esprit 100 % Loisir et convivial. Félicitations !

> **Entrainement Loisir : samedi 11 h/12 h 30 au Palais des Sports**

TENNIS | Plusieurs échéances à venir pour le Maisons-Alfort Tennis Club

Cinq rencontres par équipe attendent les sportifs du Maisons-Alfort Tennis Club (MATC) durant les mois d'avril et mai 2017 dans le cadre du championnat de France national 4.

L'équipe des hommes composée de Mathieu Leboucher (1/6), Andres Mejia (1/6), Nicolas Moulin (1/6), Benjamin Collomb (2/6) et Thibaut Remy (4/6) recevra le :

- Dimanche 30 avril 2017 : Saujon TC
- Dimanche 14 mai 2017 : Argenteuil TC
- Dimanche 21 mai 2017 : Aviron Bayonnais

Quant à elle, l'équipe féminine composée de Cassandra Davesne (-4/6), Soumaya Belil (3/6), Lola Hania (4/6), Kim Léa Dinh (5/6), Emma Gimenez (5/6), Tara Zivic (5/6) et Tea Zivic (5/6) recevra le :

- Dimanche 7 mai 2017 : Senlis TC
- Dimanche 28 mai 2017 : TCM Villemande

Tous nos souhaits de réussite pour les compétitions à venir !

Entrée libre à partir de 9 h au niveau du 27 avenue du Général de Gaulle à Maisons-Alfort. 4 simples, 2 doubles. Restauration sur place.

Tous supporters du M.A.T.C.
Les dimanches à 9 h
Entrée libre

Equipe masculine National 4
30 avril Saujon TC
14 Mai Argenteuil TC
21 Mai Aviron Bayonnais

Equipe féminine National 3
7 mai Senlis TC
28 mai TCM Villemande

Championnat de France
Niveau 27 Avenue du Général de Gaulle - 94700 Maisons-Alfort

Mathieu Leboucher 1/6
Nicolas Moulin 1/6
Andres Mejia 1/6
Benjamin Collomb 2/6
Thibaut Remy 4/6

Kassandra Davesne -4/6
Soumaya Belil 3/6
Lola Hania 4/6
Kim Léa Dinh 5/6
Emma Gimenez 5/6
Tara Zivic 5/6
Tea Zivic 5/6



| ATHLÉTISME |

Vivez le 23 avril, une journée 100% athlétisme !

N'oubliez pas de bloquer votre 23 avril ! Une tentative de record du monde 100x400m aura lieu au Stade Delaune. Pour l'occasion, une centaine d'athlètes tentera de battre le record détenu actuellement par les Italiens. Profitez de cet événement sensationnel pour assister à la 4^e édition du meeting de l'ASA AthléRunning 94 et ainsi découvrir de multiples épreuves d'athlétisme.

- > Meeting ASA AthléRunning 94 - Entrée gratuite
dimanche 23 avril de 9h30 à 19h (départ de la tentative de record à 12h30)
au Stade Delaune (rue du 11 novembre 1918)



Ethan Cormont.

© Jérôme Lagumegrand

Le 12 février 2017, Ethan Cormont est devenu champion de France Cadets à Nantes. Le 4 mars 2017, il franchit les 5 m et décroche la meilleure performance française de l'année et le record du Département.

Quant à Cyril Retornaz, athlète très complet et spécialiste des épreuves combinées, il s'est attaqué à l'heptathlon en salle et repart le 5 février avec un record pour le club et une 7^e place aux championnats de France Elite.

Quant à Alexandre Saddedine, il empoche la médaille de bronze aux championnats de France Elite à Bordeaux le 19 février dernier sur 1 500 m. Félicitations à eux !

L'ASA Athlétisme au sommet

La saison hivernale touche à sa fin pour l'ASA Athlétisme. Le bilan est plus que positif et en constante progression.

En Cross-country, ce sont 11 athlètes qui se sont qualifiés aux championnats de France de Saint-Galmier (Loire). Félicitations à Adrien Sinclair, Éloïse Veyret, Sofia Slimane, Alexandre Saddedine, Nicolas Riffard, Thomas Laurent, Bertrand Odin, Rémi Deprez, Jérôme Sage, Christophe Alexandre et Yanis Kerroua.



Cyril Retornaz (au centre).

| BADMINTON |

Franc succès pour la 3^e édition du Tournoi National de Badminton

Organisé par la JAMA Badminton, la 3^e édition du Tournoi National de double de badminton qui a eu lieu les 11 et 12 mars derniers a été un véritable succès.

Ce sont 316 participants qui ont pu évoluer durant le week-end dans trois disciplines : les doubles hommes, les doubles femmes et les doubles mixtes. Ces disciplines divisées en différentes catégories selon le niveau, ont permis aux participants et spectateurs d'assister à 400 matchs. Cette 3^e édition a enregistré un nouveau record de participants et a été une réussite sur le plan sportif. Un titre et cinq podiums sont venus récompenser les efforts de tout un club et de ses nombreux bénévoles qui ont mis l'accent sur la convivialité et l'accueil des compétiteurs pendant deux jours.

Toutes nos félicitations aux participants et aux bénévoles pour cette édition plus que réussie !



« Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

Compte tenu des règles relatives au financement des campagnes électorales nous n'utiliserons plus la tribune du magazine municipal d'ici au mois de juin. Retrouvez nous sur internet ou sur facebook...

Maisons-Alfort : c'est vous !
Ps-ma.net / facebook et Twitter PS Maisons-Alfort
pcfmaisonsalfort@ntymail.com
www.facebook.com/pcfmaisonsalfort

INTERDIRE LE GLYPHOSATE.

Le produit chimique nommé glyphosate est la molécule la plus utilisée dans les pesticides. Elle est présente dans plus de 750 produits utilisés pour l'agriculture, l'entretien des espaces verts et des jardins, dont le fameux Round up ! On retrouve des résidus de ces pesticides dans l'eau, l'air, les brouillards, l'eau de pluie ; ¾ des productions de l'agriculture conventionnelle en contiennent. Chaque année la France épand 8000 tonnes de glyphosate. Une loi votée en 2014 à l'initiative du sénateur écologiste Joël Labbé, a incité un certain nombre de communes, dont Maisons-Alfort, à abandonner progressivement l'usage des pesticides dans les espaces publics. Depuis janvier 2017, ces produits sont interdits aux collectivités locales, mais vendus en quantité dans les jardinerie et utilisés massivement par l'agriculture... Alors que le Centre International de Recherche sur le Cancer vient de classer le glyphosate comme « cancérogène probable », une quarantaine d'associations

environnementales, de quinze pays, ont lancé une initiative citoyenne européenne (ICE), pour réduire l'utilisation des pesticides toxiques et interdire le glyphosate. Cette procédure consiste à recueillir au moins un million de soutiens venus d'au moins sept états membres différents, obligeant la commission européenne à se saisir de cette question et déclencher une procédure législative.

Nous, citoyens, agissons en signant cette pétition, facilement accessible sur internet, qui demande à nos dirigeants de protéger la population et l'environnement contre les pesticides toxiques. Agissons aussi en n'utilisant plus ces produits sur nos balcons et dans nos jardins !

Bernard Bouché
Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne

| SÉANCE DU 16 MARS 2017 | Les principales décisions du dernier conseil municipal

AFFAIRES SCOLAIRES

> Séjours de vacances d'été

Le Conseil Municipal a approuvé la reconduction sans augmentation par rapport à 2015 et 2016, des participations familiales et des quotients pour les séjours de vacances d'été 2017.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

> Éclairage public et réseaux

Dans le cadre de la poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public communal prévu en 2017, la Ville va solliciter auprès du SIPPAREC, la subvention la plus élevée possible pour les travaux de remplacement des candélabres et de rénovation du réseau enterré estimés à 1 300 000 €.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a approuvé la convention à passer avec le SIPPAREC qui permettra l'enfouissement des réseaux de communications électroniques Orange dans la rue de Metz, dans le cadre de la rénovation de cette voie.

AFFAIRES FINANCIÈRES

> Subventions

Pour 2017, le Conseil Départemental du Val-de-Marne a alloué à la Ville de Maisons-Alfort au titre du fonctionnement des associations sportives locales une somme de 22 168 € qui a été répartie entre les associations sportives maisonnières.

> Garantie communale

La Ville de Maisons-Alfort a accordé à l'OPH Maisons-Alfort Habitat la garantie communale pour :

- un emprunt destiné à financer la construction d'une pension de famille de 30 places, située avenue de Verdun dans le quartier des Planètes.
- 2 emprunts destinés à l'acquisition d'un ensemble immobilier de 20 logements situé au 128 bis rue Jean Jaurès.



> Vote du budget primitif de l'exercice 2017

Le budget primitif de la ville s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2017 :

BP 2017	Dépenses	Recettes
Investissement	13 595 726 €	7 675 910 €
Fonctionnement	68 999 806 €	74 919 622 €
Total	82 595 532 €	82 595 532 €

Ratios réglementaires du budget primitif de l'exercice 2017 (article R2313-1 du CGCT) :

	BP 2017
Population Insee (DGF 2016)	54 760
1- DRF/Population	1 253 €
2- Produit des 4 taxes/Population	653 €
3- RRF/Population	1 361 €
4- Dépenses d'équipement brut/Population	171 €
5- Encours de dette/Population	689 €
6- DGF/Population	126 €
7- Dépenses de personnel/DRF	52,9 %
8- Mobilisation du potentiel fiscal (DGF 2015)	82,3 %
9- DGC + Annuité de la dette en capital/RRF	81,5 %
10- Dépenses d'équipement brut/RRF	12,5 %
11- Encours de la dette/RRF	50,7 %

> Vote du taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2017

Les taux d'imposition votés par le Conseil Municipal sont sans augmentation par rapport à 2016 et restent fixés pour 2017 à :

- Taxe d'habitation : 22,09 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13,77 %
- Taxe sur le foncier non-bâti : 22,29 %

> Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2017

Le taux d'imposition de la TEOM voté par le Conseil Municipal est sans augmentation par rapport à 2016 et reste fixé à 5,93 % pour 2017.

LE CINÉ DEBUSSY
LE CINÉMA DE MAIRIE ALFORT

Programmation d'avril et mai



Sage-femme :
mercredi 19 avril à 18 h
Dimanche 23 avril à 15 h
De Martin Provost (France, 1 h 57) - Comédie dramatique - avec Catherine Frot, Catherine Deneuve, Olivier Gourmet...

Félicité :
Mercredi 19 avril à 20 h 30
Dimanche 23 avril à 17 h 30
D'Alain Gomis (France, 2 h 03) - Drame - avec



Véronique Beya Mputu, Papi Mpaka, Gaetan Claudia...

Corporate :
Jeudi 27 avril à 18 h
Dimanche 30 avril à 15 h
De Nicolas Silhol (France, 1 h 35) - Thriller - avec Céline Sallette, Lambert Wilson, Stéphane De Groot...

Elle :
Jeudi 27 avril à 20 h 30
De Paul Verhoeven (France, Allemagne, 2 h 10) -



Comédie dramatique - avec Isabelle Huppert, Laurent Lafitte, Anne Consigny...

Moonlight :
Dimanche 30 avril à 17 h
séance en VO
De Barry Jenkins (USA, 1 h 51) - Drame - avec Alex R. Hibbert, Ashton Sanders, Trevante Rhodes...

La jeune fille et son aigle :
Mercredi 3 mai à 18 h
Dimanche 7 mai à 15 h

D'Otto Bell (USA, Mongolie, 1 h 27) - Documentaire, Aventure - avec Daisy Ridley...

C'est beau la vie quand on y pense :
Mercredi 3 mai à 20 h 30
Dimanche 7 mai à 17 h
De Gérard Jugnot (France, 1 h 35) - Comédie dramatique - avec Gérard Jugnot, François Deblock, Isabelle Mergault

Boule et Bill 2 :
Mercredi 10 mai à 18 h
Dimanche 14 mai à 15 h
De Pascal Bourdiaux (France, Belgique, 1 h 20) - Comédie - avec Charlie Langendries, Franck Dubosc, Mathilde Seigner

Sous le même toit :
Mercredi 10 mai à 20 h 30
Dimanche 14 mai à 17 h
De Dominique Farrugia (France, 1 h 33) - Comédie - avec Gilles Lellouche, Louise Bourgoin, Manu Payet

Retrouvez toutes les programmations sur le site de la ville www.maisons-alfort.fr (rubrique Cinéma) ou sur celui du théâtre : www.theatredemaillons-alfort.org

AVRIL

Jusqu'au 29
Médiathèque André Malraux
Exposition Jeunes Talents
Voir page 19

Mercredi 19
NECC 15 h 30
Théâtre d'objet jeune public
« Mooooooooonstres ».

Mercredi 19
ENVA 17h30
Conférence : « Du big bang à l'Univers d'aujourd'hui »
Par M. Martin.
Organisée par l'UIA.

Judi 20
Espace Loisirs Parc de la Mairie 9 h 30
Code de la route
Organisé par INFO-Séniors.

Vendredi 21
Théâtre Debussy 20 h 45
Théâtre
Le Faiseur

Samedi 22
MPT Pompidou
Open Bidouille Camp de la BD
Organisé par l'OMC.

Samedi 22
Gymnase Charles Péguy 14 h-18 h
Stage Aïkido
Organisé par l'ASC Liberté.

Samedi 22
Salle Sainte-Agnès 15 h
Conférence avec projection
« Les coches d'eau, les passeurs d'eau, les bateaux et les bords de Marne à Maisons-Alfort depuis le XVIII^e siècle ». Par M^{me} Aubert.
Organisée par l'AASAA.

Samedi 22
Conservatoire André Dutilleux 17 h
Concert
Nemo C Nemo.

Dimanche 23
CSC La Croix des Ouches 9 h-12 h 30
Rencontres philatéliques
Organisées par l'APMASM.



Dimanche 23
CSC Les Planètes 14 h-18 h
Après-midi dansant
Organisé par INFO-Séniors.

Dimanche 23
Stade Delaune en journée
Meeting de préparation des Interclubs
Organisé par l'ASA Athlétisme.

Du 22 avril au 3 mai
Fête du jeu
Voir programme page 9
www.maisons-alfort.fr

Mardi 25
Théâtre Debussy 14 h 30
Conférence : « Vie et œuvre d'André Gide »
Par M. Roy-Camille.
Organisée par l'UIA.

ciné

necc

Du 5 au 8 mai 2017

Ettore Scola

Le dernier géant de la comédie à l'italienne

18h

LA TERRASSE

Avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Vittorio Gassman (1980)

VEN 5

21h

PASSION D'AMOUR

Avec Bernard Giraudeau, Valeria d'Obici, Laura Antonelli (1981)

16h

LA FAMILLE

Avec Fanny Ardant, Vittorio Gassman, Philippe Noiret (1986)

SAM 6

18h30

QU'IL EST ÉTRANGE DE S'APPELER FEDERICO

Avec Tommaso Lanzotti, Maurizio de Santis, Giacomo Lazotti (2012)

20h45

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS

Avec Nino Manfredi, Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli (1976)

15h

AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS

Avec Nino Manfredi, Francesco Anniballi, Maria Bosco (1976)

DIM 7

17h30

LE BAL

Avec Christophe Allwright, Aziz Arbia, Marc Berman (1983)

15h

LA NUIT DE VARENNES

Avec Jean-Louis Barrault, Marcello Mastroianni, J-C Brialy (1982)

LUN 8

18h

LES NOUVEAUX MONSTRES

*De Ettore Scola, Mario Monicelli et Dino Risi.
Avec Alberto Sordi, Vittorio Gassman, Ornella Muti (1978)*

Films en version originale sous-titrée - Programme sous réserve de modifications

Tarifs : 5 € / 4 € / 3 € - Pass Cinénecc (les 9 films) : 24€ | Bar & Restauration légère



■ NOUVEL
■ ESPACE
■ CULTUREL
■ CHARENTONNEAU

107, AV. GAMBETTA
MAISONS-ALFORT

01 58 73 43 03

theatredemaisons-alfort.org